



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La CST en ligne de mire

Depuis sa création, la CST fournit à l'exploitation cinématographique ses mires de réglage et de contrôle afin de garantir aux producteurs, aux réalisateurs et aux spectateurs une qualité optimale de projection.

Dès l'arrivée des nouvelles techniques de cinéma numérique, la CST a été pionnière en matière de développement des outils de contrôle et de réglage de la projection afin d'accompagner les distributeurs et les exploitants, dans leur migration technologique. Dans ce cadre, la CST propose donc des mires, spécifiques au cinéma numérique.

Nous sommes très heureux de vous annoncer la signature d'un contrat de fourniture de ces mires CST avec les groupes *Les cinémas Gaumont Pathé* et *UGC*. Ceux-ci confirment ainsi leur démarche qualitative en termes de projection et de respect des œuvres.

Nous remercions les groupes *Les cinémas Gaumont Pathé* et *UGC* pour la confiance qu'ils nous ont toujours accordée et qu'ils nous ont aujourd'hui renouvelée.

#### Contacts :

Laurent Hébert, délégué général: [lheber@cst.fr](mailto:lheber@cst.fr), 01 53 04 44 00  
Christelle Hermet, chargée de communication: [chermet@cst.fr](mailto:chermet@cst.fr), 01 53 04 44 19